

ARRÊT

DE LA COUR

DE PARLEMENT,

POUR la tenue du Marché aux Bleds de Brie-Comte-Robert.

Du 8 Avril 1786.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : Au premier Huissier de notre Cour de Parlement, ou autre notre Huissier ou Sergent sur ce requis : Savoir faisons, que vu par notredite Cour la Requête présentée par les Syndics & Adjoints de la Communauté des Maîtres Bou-

langers de la ville & fauxbourgs de Paris, à ce qu'il fût ordonné que pour la tenue des Marchés aux Bleds établis en la ville de Brie-Comte-Robert, fixés aux Lundis & Vendredis de chaque semaine, il en sera usé comme pour les Marchés de Sceaux & de Poissy destinés aux ventes & achats des bestiaux; en conséquence que lesdits Marchés aux Bleds établis en ladite Ville, se tiendront les Lundis & Vendredis de chaque semaine, sans interruption, même les Fêtes & solemnités, sans être remis au lendemain; ordonner que l'Arrêt à intervenir sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera, & notamment dans la ville de Brie-Comte-Robert. Ladite Requête signée Desprez, Procureur. Conclusions de notre Procureur Général. Oui le rapport de Me Pierre Lattaignant, Conseiller : Tout considéré.

NOTREDITE COUR ordonne que pour la tenue des Marchés aux Bleds établis en la ville de Brie-Comte-Robert, fixés aux Lundis & Vendredis de chaque semaine, il en sera usé comme pour les Marchés de Sceaux & de Poissy; en conséquence que lesdits Marchés aux Bleds établis en ladite ville de Brie-Comte-Robert, se tiendront

les Lundis & Vendredis de chaque ſemaine ſans interruption, même les Fêtes & ſolemnités, ſans être remis au lendemain; ordonne que le préſent Arrêt ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, & notamment dans la ville de Brie-Comte-Robert. SI MANDONS mettre le préſent Arrêt à exécution. DONNÉ en Parlement le huit Avril mil ſept cent quatre-vingt-ſix, & de notre regne le douzieme. Collationné FLOURY. Par la Chambre, *ſigné* DUFRANC. Scellé le huit Avril mil ſept cent quatre-vingt-ſix, *ſigné* GUÉNARD.

A PARIS, chez P. G. SIMON, & N. H. NYON, Imprimeurs du Parlement, *rue Mignon.* 1786.

1072 Instructions Publique

Recueil des Décrets
Sur L'Instruction publique

1793.